

DOSSIER DOCUMENTAIRE

I – L'OPINION PUBLIQUE

A – L'opinion publique, un concept évolutif

1. La naissance de l'opinion publique

La naissance de l'opinion publique, Doc 2 p 174

1. On peut dire que l'opinion publique était le monopole des catégories éclairées au xviii^e siècle, car à cette époque-là elle désigne seulement l'opinion émise par les intellectuels et la bourgeoisie qui discutent, dans des cafés et salons, de l'actualité et de la politique publiquement. Elle ne représente donc pas l'opinion de l'ensemble de la population.

2. Au cours du xix^e siècle, l'opinion publique va s'élargir et se mettre à désigner l'opinion populaire qui s'exprime dans la rue (manifestations, émeutes) ou dans les journaux (courrier des lecteurs). Au xx^e siècle, l'opinion publique se modifie encore et va s'exprimer à travers un nouvel outil : le sondage d'opinion.

2. L'évolution du concept

L'évolution des visions de l'opinion publique, Doc 4 p 175

1. Entre le xviii^e et le xix^e siècle, la notion d'opinion publique a évolué en se démocratisant. Alors qu'au xviii^e et au xviii^e siècle, l'opinion publique désignait avant tout l'opinion émise par les catégories supérieures, au xix^e siècle elle va commencer à désigner l'opinion du peuple, telle qu'elle s'exprime dans la rue et dans les journaux. Il y a donc une évolution à la fois dans les groupes qui vont être à la source de cette opinion publique, mais aussi dans les lieux dans lesquels elle s'exprime.

2. Entre le xix^e et le xx^e siècle, la notion d'opinion publique se modifie encore pour ne plus désigner seulement l'opinion du peuple qui s'exprime publiquement, mais pour désigner l'opinion de l'ensemble de la population. L'opinion publique s'élargit donc encore et se construit désormais sur le présupposé selon lequel tout le monde a une opinion sur tout et toutes les opinions se valent.

B – Les sondages, une expression de l'opinion publique ?

1. Fabrication et limites technique des sondages

La fabrication des sondages : Pour commencer p 176

1. Les sondages politiques sont réalisés par des entreprises privées, les instituts de sondage, qui vont interroger une partie des citoyens sur leurs opinions politiques (intention de vote, avis sur les propositions politiques, etc.).

2. Alors que dans les années 1950 le recueil des données se faisait en face à face dans la rue ou au domicile des individus, le téléphone va progressivement s'imposer dans les années 1980. Depuis la fin des années 2000, les instituts de sondage utilisent de plus en plus Internet pour recueillir l'avis des personnes interrogées.

3. Les instituts de sondage vont généraliser les résultats obtenus sur une petite partie de la population en construisant ce que l'on appelle des « échantillons de population » qui vont partager les mêmes caractéristiques que l'ensemble de la population (telles que fournies par le recensement de la population).

Les instituts de sondage, doc 4 p177

1. En 2015, en France, 75 % du chiffre d'affaires des instituts de sondage provenait des études de marketing et de publicité et 4 % de la demande totale de sondages provenait des médias.

2. Les sondages électoraux représentent une part très minoritaire de l'activité des instituts de sondage. En 2015, en France, ils ne représentaient que 0,5 % de leur chiffre d'affaires.

3. Ce sont les industriels de la grande consommation et du commerce qui sont les principaux clients des instituts de sondage.

4. Les sondages politiques sont aujourd'hui majoritairement réalisés sur Internet, puisque c'est le cas de 76,8 % des sondages politiques en 2014. Cela s'explique notamment par leur coût moindre et le gain de temps réalisé par rapport à l'enquête par téléphone et en face à face.

Les limites des sondages : L'opinion publique n'existe pas, doc 3 p 179

1. Pour Pierre Bourdieu, la fonction des sondages d'opinion est de construire l'opinion publique, c'est-à-dire de faire exister l'idée qu'il existerait une opinion « moyenne », qui correspondrait à ce que pensent, « en moyenne », les Français.

2. L'opinion publique est par exemple partagée sur le mouvement des Gilets jaunes. L'importance du soutien à ce mouvement est un enjeu majeur pour le gouvernement, et les sondages vont participer à ce débat. Si les sondages attestent d'un soutien populaire au mouvement, cela lui offre une légitimité, alors qu'à l'inverse, si les sondages montrent une lassitude ou une opposition au mouvement, cela lui fait perdre de la légitimité.

3. Pour Pierre Bourdieu, cette opinion publique qui se construit comme moyenne des opinions individuelles n'existe pas, car c'est une pure construction statistique qui ne correspond pas à une réalité sociale. Dans la réalité vont exister des groupes, en conflits, qui vont partager des opinions différentes sur une situation. Parler d'« une » opinion publique conduit donc à négliger la diversité des opinions existantes sur un sujet.

Exercice : Les questions posées influencent les réponses aux sondages, doc 4 p 179

1. La question 1 incite plutôt les répondants à soutenir le nucléaire, car il est mentionné que c'est une demande des écologistes d'abandonner la production du nucléaire. À l'inverse, les questions 2 et 4 incitent plutôt le répondant à s'opposer au nucléaire, car les formulations ne sont pas forcément associées à une opposition au nucléaire. Dans la question 2, l'alternative proposée est de construire de nouvelles centrales ou d'arrêter progressivement sur 25 ou 30 ans. De même, dans la question 4, l'individu peut considérer que le système repose trop sur le nucléaire, sans pour autant y être opposé.

2. Les questions 3 et 5 sont les plus neutres, car proposant une alternative nette sur une situation précise : l'arrêt des centrales nucléaires ou de la production d'énergie par celles-ci.

3. La formulation des questions peut produire des biais dans les sondages, car elle peut inciter le répondant à choisir une réponse plutôt qu'une autre. Si la formulation n'est pas neutre, les résultats du sondage peuvent être faussés et on peut faire dire autre chose au sondage que ce que les répondants voulaient véritablement dire. Par exemple, dans le sondage 4, 74 % des Français ont répondu que pour eux, le système français reposait trop sur le nucléaire, alors que dans le sondage 5, c'est 53 % des Français qui sont opposés à la production d'énergie par des centrales nucléaires, et seulement 42 % des Français étaient favorables, dans le sondage 1, à la demande des écologistes d'abandonner la production du nucléaire.

2. Les sondages d'opinion influence la vie politique

Des sondages toujours plus nombreux, doc1 p 180

1. Entre 1981 et 2017, le nombre de sondages réalisés lors des élections présidentielles a été multiplié par 5.

2. Cette forte augmentation du nombre de sondages peut s'expliquer par la plus grande importance que leur accordent les médias, mais aussi les femmes et les hommes politiques. Depuis 2007, cela s'explique aussi par l'organisation d'élections primaires au cours desquelles certains partis politiques (le PS en 2012, les Républicains en 2017) désignent leurs candidats.

Convaincre l'opinion publique, un enjeu politique p172

1. micro trottoir sur les plateaux de TV et réseaux sociaux.

2. Pour le gouvernement, par des éléments de langage repris sur des visuels et qui tournent sur les réseaux sociaux et à la télévision. Argument principal : « pas de privatisation de la RATP ». Les partis d'opposition et les syndicats communiquent plus sur les réseaux sociaux. Argument principal : défense du service public.

3. Si l'opinion publique est arbitre de la grève. Si elle se range à l'un ou l'autre camp, le projet de réforme sera maintenu ou pas. Pour connaître l'opinion des français on utilise les sondages.

II – PARTICIPATION ELECTORALE ET DETERMINANTS DU VOTE

A – La participation électorale des citoyens

1. La mesure de la participation électorale

La participation électorale, Doc 1 p 194

1. En 2014, en France, au premier tour des élections municipales, 38,7 % des électeurs inscrits sur les listes électorales se sont abstenus.

2. Le taux d'abstention varie selon le type d'élection : il est plus important aux élections législatives qu'à l'élection présidentielle. De même, le taux d'abstention aux élections municipales est plus élevé que celui constaté lors de l'élection présidentielle, mais

il demeure inférieur à celui des élections législatives. Par exemple, en 2012, 42,8 % des électeurs inscrits sur les listes électorales se sont abstenus au premier tour des élections législatives, soit un taux d'abstention plus de deux fois supérieur à celui du premier tour de l'élection présidentielle de la même année (20,5 %). En 2014, le taux d'abstention du premier tour des élections municipales est supérieur de 18,2 points de pourcentage à celui du premier tour de l'élection présidentielle de 2012, et il est inférieur de 4,1 points de pourcentage à celui du premier tour des élections législatives de 2012.

3. Ces écarts de taux d'abstention selon le type d'élection peuvent s'expliquer par les enjeux des élections. Si l'élection présidentielle, très médiatisée et moment fort de la vie politique française, mobilise davantage les électeurs que les élections législatives, cette tendance s'accroît depuis la réforme du quinquennat (loi du 2 octobre 2000) et l'inversion du calendrier électoral. L'élection présidentielle réduit l'intérêt pour les élections législatives, qui deviennent, selon Anne Muxel « une chambre d'écho de la victoire présidentielle ». De plus, les enjeux locaux (municipaux), plus proches des électeurs, mobilisent davantage que les élections législatives ou européennes, dont les enjeux sont plus lointains, donc où l'abstention est plus forte.

2. L'évolution de la participation

Doc : Une baisse de l'implication électorale

1. Elle baisse quelques soient les élections, particulièrement les législatives, de 80% à 65% (- 15 points) pour le 1^{er} tour entre 1967 et 2017.

2. On participe plus aux élections nationales présidentielles (76% au 1^{er} tour de 2017) ou municipale (65% au 1^{er} tour de 2014) beaucoup moins aux élections régionales (59% aux élections de 20015) ou européennes (42% en 2014). La participation aux législatives a le plus baissé sur la période (de 80% à 48%, -38 points)

3. Voir réponse 3 du doc1 p 94.

4. Taux d'abstention 1^{er} tour : 24%, au 2^{ème} tour : 44% soit 20 points de moins. La baisse s'explique par la disparition des partis traditionnels de la droite et de la gauche au 2^{ème} tour, PR et PS.

Une participation électorale inégale selon les variables sociales, doc4 p195

1. Selon l'INSEE, 59,4 % des personnes âgées de 25 à 29 ans se sont abstenues à au moins un tour des élections présidentielle et législatives de 2017 en France.

2. 15,5 % des ouvriers se sont abstenus systématiquement à tous les tours des élections présidentielles et législatives de 2017. La proportion d'abstention systématique parmi les ouvriers est environ 2,5 fois supérieure à celle constatée chez les cadres (15,5 / 6,3).

3. Statistiquement, les électeurs ayant voté systématiquement à tous les tours des élections présidentielle et législatives de 2017 sont plutôt âgés, diplômés du supérieur et appartiennent à la PCS des cadres. En effet, la proportion de personnes ayant voté systématiquement à tous les tours des élections présidentielles et législatives de 2017 augmente avec l'âge et le niveau de diplôme. De plus, comme nous l'avons montré précédemment, les cadres s'abstiennent moins que les ouvriers : la part de cadres ayant voté systématiquement est supérieure de 19,2 points de pourcentage à celle des ouvriers.

4. On peut dresser le profil-type des abstentionnistes : plutôt de jeunes électeurs, pas ou peu diplômés, appartenant à la PCS des ouvriers.

B – Les déterminants du vote

1. Les déterminants collectifs expliquent la permanence des votes

Le vote, expression d'appartenance sociales, doc 2 p196

1. L'expression de l'auteur « On ne vote jamais seul » peut s'expliquer par trois raisons :

- Le vote est un acte collectif, il affirme l'appartenance de l'électeur à une communauté, la nation.
- Le statut social : les électeurs votent en fonction du groupe social auquel ils appartiennent (vote des ouvriers, vote des femmes, vote des indépendants, vote des salariés de la fonction publique, etc.).
- La famille participe à la socialisation politique de ses membres. L'individu est influencé par les comportements et attitudes politiques de ses parents.

2. La famille participe à la socialisation politique des individus dès leur plus jeune âge. En effet, les enfants s'imprègnent de la culture politique de leurs parents. Ainsi, les « croyances politiques », les idées politiques, s'y forment et s'y « enracinent » : l'identification politique provient de la transmission familiale. Il existe une filiation politique : les individus votent en fonction de l'héritage politique de la famille. Ils « héritent » des comportements politiques de leur parents puisqu'en France, « 46 % [des électeurs] votent – à gauche ou à droite – comme leurs parents » et « 20 % d'électeurs [...] reproduisent l'absence de choix de leurs parents ».

Exercice : Les principaux déterminants du vote

1. 56% des ouvriers sondés affirment avoir voté pour M Le Pen au 2^{ème} tour de l'élection présidentielle de 2017, 81% diplômés de l'enseignement supérieur à Bac+3 sondés déclarent avoir voté pour E. Macron

2. Les variables lourdes ont fortement influencé le vote. Ainsi Le vote Macron est plus féminin (68% contre 62% pour les hommes), il s'accroît avec l'élévation de la PCS (82% pour les cadres) ou du diplôme (81% pour les diplômés supérieur à Bac+3), l'activité professionnelle salariés (63% pour les salariés du privé). Notons cependant le très fort score d'E. Macron auprès des retraités. C'est exactement l'inverse pour M. Le Pen !

2. Les déterminants individuels expliquent la volatilité des votes

Le déclin de l'identification partisane, Doc 1 p 198

1. En France, entre 2008 et 2016, la part des électeurs déclarant n'avoir aucune proximité partisane a très fortement augmenté. Elle a presque triplé, passant de 12 % des électeurs en 2008 à 35 % des électeurs en 2016.

2. Le déclin de l'identification politique peut s'expliquer par l'effondrement et l'éclatement de l'électorat des partis de gauche (ex. : effondrement du PCF, déclin de la classe ouvrière), montée du vote d'extrême droite (RN/FN), rejet des partis traditionnels, moindre intérêt pour la politique, moindre opposition entre les programmes des partis de gauche et de droite, enjeux des élections qui traversent le clivage gauche-droite (mondialisation, immigration, etc.).

L'électeur rationnel : les explications de la volatilité électorale, Doc 4 p 199

1. Tout d'abord, la volatilité électorale, phénomène qui décrit le fait que les électeurs puissent changer de comportement électoral selon les élections, peut avoir pour cause l'affaiblissement de l'identification partisane et le déclin du clivage gauchedroite, expliquant alors l'inconstance du vote pour un parti ou un camp. En effet, les électeurs semblent être de moins en moins fidèles à un parti (PS, LR) ou à un camp (« la droite », « la gauche »). Cette instabilité du vote provient d'une moindre influence des institutions partisanes et religieuses : les électeurs sont plus « libres » et ils peuvent ainsi être davantage sensibles à la personnalité du candidat plutôt qu'aux valeurs du parti qu'il représente. Par exemple, comme le montre le DOC 2

p. 198, sur 100 électeurs de François Hollande (PS) au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, 39 ont ensuite voté pour Emmanuel Macron au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 tandis que 13 seulement ont maintenu leur vote pour le candidat du Parti socialiste (Benôit Hamon). De plus, la volatilité peut aussi provenir de l'influence de variables contextuelles. En effet, le type d'élection, la conjoncture, ou le manque d'enjeux identifiables peuvent inciter les électeurs à s'abstenir ou au contraire à se déplacer aux urnes. Par exemple, des électeurs qui participent volontiers aux suffrages nationaux (présidentielles ou législatives), peuvent s'abstenir lors des élections européennes, dont les enjeux leur semblent plus éloignés.

Enfin, les électeurs « sont plus éduqués et mieux informés » : l'élévation du niveau de diplôme et le rôle des médias dans la socialisation politique permettent d'éclairer le jugement politique des électeurs et augmentent leur sentiment de compétence politique. Ainsi, les électeurs opéreraient des choix rationnels.

2. L'analogie entre l'électeur et l'*Homo oeconomicus* signifie que l'électeur serait rationnel : il opérerait un calcul coût/avantage. Il serait comme un consommateur maximisant son utilité sous contrainte. Plus informé, l'électeur serait capable d'analyser l'offre électorale et les enjeux des élections pour élaborer un choix rationnel lui permettant de maximiser son utilité (*Homo politicus*). Ainsi, plus rationnels, les électeurs seraient plus sensibles aux variables contextuelles.

L'évolution de la volatilité des votes : Exercices : la volatilité du vote en chiffre, doc et 3 p 198 et 199

Docs 2 : La progression du vote intermittent

1. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, environ 24 % des votants (hors abstention) ont voté pour Emmanuel Macron ; 64 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 ont voté à nouveau pour ce candidat au premier tour de l'élection présidentielle de 2017.
2. 27 % (100 – 73) des électeurs de Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 n'ont pas voté pour cette candidate au premier tour de l'élection présidentielle de 2017. 36 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 n'ont pas voté pour ce candidat au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 (20 % se sont abstenus, 8 % ont voté pour Emmanuel Macron, 4 % pour Benoît Hamon, 2 % pour Marine Le Pen, 1 % pour Philippe Poutou ou Nathalie Arthaud et 1 % pour Nicolas Dupont-Aignan).
3. La volatilité électorale représente un poids non négligeable des électeurs entre le premier tour de l'élection présidentielle de 2012 et celui de 2017 : elle varie d'un quart à plus de 85 % des électeurs selon les candidats. Cette volatilité pèse de manière importante sur les résultats des partis. En effet, seuls 13 % des électeurs du candidat PS au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 ont confié leur suffrage à Benoît Hamon (PS) au premier tour de l'élection présidentielle de 2017. Ce changement de comportement électorale entre deux élections illustre la moindre identification politique des électeurs (déclin du clivage gauche-droite), le renforcement du poids des enjeux et l'importance des variables contextuelles (type d'élection, offre politique, personnalité des candidats, etc.).

Doc 3 : Le poids de la volatilité électorale au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2017

1. En 2017, en France, 13 % des électeurs inscrits sur les listes électorales et résidant en France métropolitaine ne votent à aucun tour, 35 % votent à tous les tours (vote systématique aux élections présidentielle et législatives) et 52 % votent mais pas à tous les tours (vote intermittent). Autrement dit, 52 % des électeurs inscrits votent par intermittence, 13 % s'abstiennent à chaque élection et 35 % votent systématiquement à tous les tours des élections présidentielles et législatives.
2. Entre 2002 et 2017, la part des électeurs qui ne votent pas à tous les tours, c'est à- dire la part du vote intermittent, est passée de 40 % des électeurs en 2002 à 52 % des électeurs en 2017, soit une augmentation de 12 points de pourcentage.